

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du mercredi 20 septembre 2019 à 19h au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : Mme LEVERNIER Morgane, Secrétaire de séance – MM. ROUMIER Maxime, Président de la C.D.P. de l'Arbitrage – GRENIER Patrick, Président de la C.D.A. – ZOLOTA Samir, Président du Pôle Arbitrage – BARRIERE Claude – CARON Vincent – COGULET Nicolas – DIAS Nelson – GAUDET Michel – HAUTIER Benjamin – JEANNOT Jean Baptiste – SANCHEZ Théo – SARDIN Lucas – SEINCE Jean Yves – SOMPS Olivier.

Assistent : Mme RENON Sandra, CTRA – M. WAILLIEZ David, Représentant des Arbitres à la LFNA.

Excusés : Mme VANDERSTICHEL Maïka, MM. DUCASSE Hugo – SEJOURNE Mathieu.

Début des travaux : 19h15 par Monsieur ROUMIER Maxime.

Monsieur ROUMIER Maxime souhaite la bienvenue aux présents et excuse les personnes absentes, retenues pour diverses raisons. Il remercie tout particulièrement Monsieur WAILLIEZ David pour sa présence.

Ordre du jour :

1. Parole à Monsieur ZOLOTA Samir, Président du Pôle Arbitrage,
2. Parole à Madame RENON Sandra, CTRA,
3. Parole à Monsieur SARDIN Lucas,
4. Parole à Monsieur JEANNOT Jean-Baptiste,
5. Parole à Monsieur SANCHEZ Théo,
6. Parole à Monsieur SOMPS Olivier,
7. Parole à Monsieur COGULET Nicolas,
8. Parole à Monsieur SEINCE Jean-Yves,
9. Parole à Monsieur DIAS Nelson,
10. Parole à Monsieur CARON Vincent,
11. Parole à Monsieur HAUTIER Benjamin,
12. Parole à Madame LEVERNIER Morgane,
13. Parole à Monsieur BARRIERE Claude,
14. Parole à Monsieur GRENIER Patrick, Président de la C.D.A.,
15. Parole à Monsieur GAUDET Michel,
16. Tour de table

1. Parole à Monsieur ZOLOTA Samir, Président du Pôle Arbitrage.

Monsieur ZOLOTA Samir commence par remercier Madame RENON Sandra et Monsieur WAILLIEZ David pour leur présence.

Un premier point est fait sur les chiffres de cette nouvelle saison. A ce jour, nous sommes à 463 désignables, ce qui correspond de date à date à une augmentation de 29 désignables. Ce point est très positif et notre travail sur la mise en place des référents par catégorie paye.

Concernant les chiffres de recrutement, nous sommes environ à cinq arbitres en moins, un chiffre négatif mais pas alarmant.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Monsieur ZOLOTA Samir adresse un mot de soutien à Monsieur COGULET Nicolas, victime d'une agression lors d'une rencontre en futsal.

Au sujet de la cellule promotionnelle, les membres se réuniront le 9 décembre prochain afin de finaliser les groupes. Depuis le début de la saison, des arbitres faisant partie du pôle espoir C.D.P.A. sont observés dans l'objectif de détecter ceux qui entreraient dans la cellule promotionnelle.

Récemment, un Google Form a été envoyé aux clubs de D2 afin de savoir s'ils souhaiteraient avoir trois officiels au sein de leur club. De ce fait, une quarantaine de réponses ont été reçues sur quarante-huit clubs avec 90,2 % de « oui ». Cette proposition est aussi le fruit d'un accord avec Madame LE BRETON Nathalie et Monsieur RAGER Séverin, pour que les R3 qui n'ont pas de match puissent faire de la touche en R3 à des collègues en Gironde. Monsieur ZOLOTA Samir a appelé personnellement tous les arbitres de R3 qui sont pour la grande majorité d'accord avec ce projet, ce qui signifie que les arbitres de District auront plus de disponibilités afin de faire la touche aux clubs de D2.

Ceci est un projet ambitieux du District de la Gironde puisqu'aucun autre District en France n'a de trio d'arbitres en D2.

Il a été demandé aux JAD éligibles ceux qui souhaitaient faire des touches en D2. Actuellement, 19 jeunes de plus de 18 ans et 7 de moins de 18 ans ont répondu positivement. Le but étant de lancer ce projet pour janvier 2020.

Dernier point, un sondage a été envoyé aux clubs de District pour donner leur avis sur les compétitions, le championnat, les formations des dirigeants etc., et le sondage comportait également une question sur l'arbitrage : « Depuis que la fusion a eu lieu, que pensez-vous de la gestion l'arbitrage ? ».

A cela, 113 clubs ont répondu dont 20 sont très satisfaits, 70 sont satisfaits, et une vingtaine ne sont pas satisfaits ; ces résultats sont positifs.

Monsieur ROUMIER Maxime prend la parole. Il adresse tout d'abord une pensée à Monsieur COGULET Nicolas suite à son agression. Il constate que cette année, nous assistons à une montée de la violence et qu'il faut en parler même si cela n'est pas positif pour le recrutement. Monsieur WAILLIEZ David rassure Monsieur COGULET Nicolas en insistant sur le fait que la commission de discipline est sévère à ce sujet.

Aussi, Monsieur ROUMIER Maxime souhaite adresser une pensée à Monsieur KAUFLING Luc, arbitre assistant et accompagnateur qui a annoncé le décès brutal de son père.

Un nouveau membre rejoint la C.D.P.A : il s'agit de Monsieur LESAVRE Sébastien, arbitre de N3, arbitre du District qui est devenu chargé de missions. Il est ancien Président de C.D.A., ce qui est positif pour la Commission.

Monsieur WAILLIEZ David prend la parole et exprime son contentement.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Au sujet des chiffres, deux Districts avancent fortement : la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques. La Ligue versera de l'argent pour les accompagnements puisqu'en effet le but est de reverser de l'argent aux Districts, comme il a été convenu avec les présidents respectifs.

Monsieur WAILLIEZ David encourage les deux districts cités plus haut à continuer sur cette voie, le dynamisme est un bon élément.

2. Parole à Madame RENON Sandra, CTRA.

Madame RENON Sandra annonce que cette saison, l'organisation est différente. En effet, les CTRA n'agissent plus par secteur mais sont plutôt recentrés sur des missions transversales. La plus grande partie de son temps, elle se concentre sur la formation initiale avec une gestion des formations qui se fait de fin août à fin janvier et dont le seul District à avoir autant de formations est celui de la Gironde.

Madame RENON Sandra exprime sa grande satisfaction de voir les C.D.P.A. actives après de nombreuses années où ces commissions n'étaient qu'un nom.

Cette saison, avec la demande de Monsieur RAGER Séverin, Responsable des CTRA, Madame RENON Sandra a repris toute la formation, c'est à dire de faire tous les programmes et contenus des stages de Ligue en plus de la formation initiale.

Elle essaie de maintenir certaines autres missions qui peuvent avoir un intérêt sur les missions principales. Par ailleurs, elle était présente aujourd'hui sur l'évènement UNSS où des girondins étaient présents notamment deux féminines. Sa présence est un atout puisqu'elle permet un suivi de ces jeunes et un retour.

Au sujet de ses autres collègues, Monsieur RAGER Séverin a pris la responsabilité des CTRA ; Madame LE BRETON Nathalie fait les désignations et s'occupe d'une partie administrative ; et Monsieur GRELOT Julian est référent pour les jeunes et pour les filles. Par ailleurs, Monsieur BARRIERE Claude les a rejoints sur le projet féminin dont plusieurs réunions seront prévues, avec la première qui commence ce soir. En plus des filles, les jeunes aussi seront suivis.

Les CTRA ont fait le constat d'un mauvais suivi des JAR ces dernières années et souhaitent l'améliorer. Elle demande donc à la C.D.A. et à la C.D.P.A. de faire remonter aux CTRA les noms des arbitres à fort potentiel détectés en District afin de gagner du temps dans leur progression.

Concernant les JAR, les deux districts qui en envoient le plus sont la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques alors que les autres n'en envoient pas suffisamment. Une réunion est alors prévue le 7 décembre prochain afin de faire un point sur cette problématique.

Une difficulté est rencontrée au sujet de la formation initiale spéciale mineure prévue du 2 au 4 janvier. En effet, celle-ci était prévue au Haillan mais elle devra finalement se faire à Puymoyen. Cette dernière nouvelle est un point négatif puisque certains inscrits ne pourront pas se déplacer et nous perdrons des potentiels arbitres. Il sera donc proposé d'en ajouter une autre sur le week-end du 17 au 19 janvier. Cette information sera à communiquer très rapidement pour que les jeunes intéressés s'inscrivent et ne laissent pas tomber.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

3. Parole à Monsieur SARDIN Lucas.

Monsieur SARDIN Lucas travaille avec le CRSU (Comité Régional du Sport Universitaire) dans l'objectif d'amener des arbitres universitaires à passer la formation initiale. Cette année, il s'occupe de la formation et compte déjà sept formés dont une féminine. Le programme se compose d'une première formation théorique de deux heures suivie d'un questionnaire, puis des matchs sur les terrains.

A l'issue de cette formation, des accompagnements ont été proposés comme en District. A ce jour, quatre accompagnements ont été faits sachant qu'on en comptera quatre de plus demain (deux ce soir et deux demain). Les accompagnateurs sont des bénévoles qui se sont portés volontaire, on compte d'ailleurs plus d'accompagnateurs que d'arbitres.

Deux arbitres ont déjà participé à la formation initiale mais un seul a passé et réussi l'examen théorique.

4. Parole à Monsieur JEANNOT Jean-Baptiste.

Monsieur JEANNOT Jean-Baptiste est spécialisé dans la mise en place de Google Forms, sondage, vidéos etc. Il a travaillé sur le suivi pour Olivier notamment, un suivi synthétique qui permet de suivre au jour le jour afin de ne rien perdre.

Aussi, un projet a été créé avec Monsieur SANCHEZ Théo pour la fin du premier trimestre 2020. Il s'agit de la mise en place d'un groupe Facebook, très demandé sur lequel il y aura du travail, des analyses vidéos etc. destiné aux arbitres du District de la Gironde.

Ce projet permettrait de garder un lien avec la formation que vont recevoir les jeunes : création d'une vraie communauté de jeunes, garder un œil sur eux, plus grand rapprochement qui signifie une plus grande fidélisation.

Monsieur WAILLIEZ David prend la parole. Les évalbox seront proposés aux districts qui le souhaitent avec des questions qui seront adaptées aux catégories ainsi que des questions adaptées pour les stagiaires.

Concernant le financement des évalbox, le prix est fixé à 5,20 euros par arbitre à l'année mais si tous les districts acceptent alors le prix devrait certainement être baissé.

Monsieur JEANNOT Jean-Baptiste a créé un Google Sheet pour que les arbitres de R1, R2 et R3 et D1 puissent mettre leurs disponibilités et qu'ils soient alors désignés en fonction de cela pour observer des JAD.

Monsieur BARRIERE Claude pose un problème concernant les observateurs et la cellule promotionnelle. Il invite les désignateurs à faire attention de ne pas mettre un même observateur pour deux observations différentes. Monsieur HAUTIER Benjamin propose de donner les observateurs du Pôle Espoir qui sont bons à Monsieur BARRIERE Claude une fois qu'il aura terminé les observations des pôles espoirs.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

5. Parole à Monsieur SANCHEZ Théo.

La première formation s'est étalée de fin août à début septembre avec six stages de rentrée : deux stages de jeunes arbitres district, un stage d'arbitres assistants, un de D1, D2 et D3 séparés. A la suite de cela, deux dates de rattrapages ont été programmées et un mail de la formation avec les modifications des Lois du jeu a été envoyé à tous les clubs de District afin qu'ils soient tenus au courant et qu'ils comprennent mieux les décisions d'arbitres.

La quatrième formation administrative aura lieu ce samedi 23 novembre. Un support pour les formations administratives a été créé, qui est facile d'utilité pour les encadrants et qui favorise le bon déroulement de ces formations. Le District de la Vienne a, par ailleurs, demandé s'il était possible de partager ce support, demande qui a été acceptée.

Pour information, Madame RENON Sandra annonce que la Haute-Vienne ainsi que les Deux Sèvres ont demandé le module « Arbitre Assistant Bénévole » mis en place dans notre District l'année dernière.

Monsieur ZOLOTA Samir indique que lors du dernier comité directeur, il a été décidé que dans le règlement intérieur, on y inclurait qu'à chaque absence non justifiée à un cours, l'arbitre aura 30 euros d'amende puisque des bénévoles se déplacent et qu'il n'y a pas de raison que les arbitres absents n'aient rien en contrepartie. Un tableau a été créé pour suivre la présence ou non de chacun.

Le stage de D1, qui a eu lieu le 12 octobre était une première. Un questionnaire de satisfaction a été envoyé pour connaître le ressenti de chacun et les retours ont été très bons.

Sur la formation continue, cette saison, il y a quatre groupes par secteur (secteur centre ; secteur est ; secteur sud et secteur médoc) ce qui facilite le covoiturage et ne justifie plus ou peu les absences.

Sept cours sont répartis d'octobre à avril, soit un cours par mois pour chaque groupe en alternant salle et terrain. Madame RENON Sandra fait remonter quelques remarques d'arbitres et de formateurs qui se demandent si les formations se feraient sur un seul lieu uniquement toute l'année puisqu'avant c'était sur plusieurs lieux.

Monsieur ROUMIER Maxime s'interroge sur les formations continues pour les arbitres stagiaires : dates, lieux etc. Monsieur SANCHEZ Théo lui répond qu'il assurera les cours avec Monsieur DUCASSE Hugo mais que les dates ne sont pas encore prévues.

6. Parole à Monsieur SOMPS Olivier.

Il annonce que l'arbitrage a évolué, les arbitres présents de nos jours ne sont plus les mêmes qu'avant c'est à dire qu'on retrouve moins de rigueur et de passion.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Monsieur SOMPS Olivier apporte une aide logistique qu'ils n'avaient pas forcément jusqu'à présent comme répondre au téléphone lorsque les jeunes arbitres rencontrent des difficultés, les accompagner en commission de discipline aussi, les aider à établir les rapports, les assister, ce qui lui permet de gagner leur confiance.

Il souhaite travailler avec ces jeunes sur trois valeurs essentielles que sont le respect, la rigueur et la convivialité.

L'objectif reste de fidéliser, objectif essentiel de la C.D.P.A. ; c'est pour cela qu'il faut regarder de près la catégorie des 20-23ans qui ont quatre ou cinq années d'arbitrage et qui commencent à s'ennuyer sur les matchs qu'ils ont aujourd'hui. De ce fait, des observations ont été faites et sur les vingt-deux observés, six sont sortis du lot par rapport à leur sérieux, leur présence etc. Le but étant d'essayer de les voir en D3, puis en D2 voire en D1 pour certains, afin d'essayer de les faire accéder à la Ligue avant les 23 ou 24 ans révolus.

Ce processus en réjouit donc certains, tout comme la mise en place de la touche en D2 pour les plus de 18 ans.

Pour les cours, le premier groupe était rempli puisqu'il y avait les candidats JAR qui sont investis. Pour les autres, cela reste plus compliqué car certains ne comprennent pas pourquoi il faut continuer à suivre les cours même après deux ans d'arbitrage, ce à quoi répond Monsieur SOMPS Olivier que les modifications des Lois du jeu sont essentielles pour pouvoir arbitrer.

Il souhaite tout de même remercier tous les jeunes qui s'investissent pour faire évoluer l'arbitrage. Monsieur WAILLIEZ David est tout à fait en accord avec ces dires, et ceux qui s'investissent sont alors récompensés.

Monsieur SOMPS Olivier revient sur la cellule promotionnelle dans laquelle des jeunes nés entre 2000 et 2004 ont été sélectionnés. Ces jeunes auront des cours jusqu'à la fin de la saison. En fonction de leur contrôle terrain, les résultats au test théorique, leur assiduité, et le respect des valeurs prônées, certains seront sélectionnés pour être présentés à la Ligue. Trois ont eu l'honnêteté de laisser leur place car il faut être disponible et avoir un moyen de transports fiable pour être désignable sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine

7. Parole à Monsieur COGULET Nicolas.

Monsieur ROUMIER Maxime explique à Monsieur WAILLIEZ David que Monsieur COGULET Nicolas a pour rôle de faire les relations avec l'UNAF, de faire adhérer les stagiaires.

Monsieur WAILLIEZ David dit que c'est la première fois qu'il voit ça, ce qui est très positif. Il en profite pour rebondir sur les partages que l'on trouve sur les réseaux sociaux où on ne lit que du négatif avec des agressions d'arbitres etc. Cela existe mais trop partager serait néfaste pour le recrutement.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Monsieur COGULET Nicolas prend désormais la parole en présentant brièvement la création d'un PowerPoint pour l'UNAF qu'il diffuse lors des formations administratives. Monsieur WAILLIEZ David propose alors de présenter ce PowerPoint à l'UNAF régionale.

Ce PowerPoint a été mis en place parce qu'au bout de plusieurs heures, les stagiaires deviennent moins attentifs alors que les diapositives sont un moyen d'attirer leur attention et de les aider à suivre et intégrer plus facilement le message.

Au niveau des actions, un mail a été envoyé à tous les N-1 et N-2 avec une relance ainsi qu'une intervention sur tous les stages de rentrée afin de les faire adhérer. Pour toucher les arbitres stagiaires, une intervention est donc faite lors des formations administratives puis un mail récapitulatif est envoyé dans lesquels un bulletin d'adhésion est donné.

En comparaison à l'année dernière, les chiffres n'ont pas bougé sur les deux premières catégories citées avec 50 % d'adhésion pour les N -1 et 52.8 % pour les N -2.

Pour les nouveaux arbitres, sur la formation initiale d'août, 6 arbitres ont adhéré sur 14, et sur celle de septembre 5 ont adhéré sur 9. On constate alors des chiffres qui sont en hausse par rapport à l'année dernière.

8. Parole à Monsieur SEINCE Jean Yves.

Tout d'abord, il souhaite adresser une pensée à Monsieur COGULET Nicolas et le remercie pour le travail qu'il fait et qu'il fera.

Nous sommes aujourd'hui à 259 adhérents ce qui révèle de date à date une augmentation de 30 adhérents.

Un après-midi cohésion est prévu prochainement avec un laser game à Sainte Eulalie, pour lequel 17 arbitres ont répondu présents (NDRL 26 personnes ont participé finalement). L'UNAF participe à hauteur de 5 euros pour les adhérents mais aussi pour les non adhérents, espérant alors augmenter le nombre d'adhésions.

9. Parole à Monsieur DIAS Nelson.

Il revient sur les bandes vidéo à récupérer pour alimenter la page Facebook que Monsieur JEANNOT Jean-Baptiste souhaiterait faire avec Monsieur SANCHEZ Théo. En effet, il lui propose de s'adresser aux clubs notamment au club de Merignac Arlac qui peut transmettre des vidéos puisque tous les matchs sur le terrain d'honneur sont filmés.

Au niveau de la fidélisation, Monsieur DIAS Nelson rencontre un problème au sein de son club qui comporte 11 arbitres mais qui ne viennent jamais aux manifestations, sont absents pour les photos officielles, comme pour la soirée partenaire etc. Du coup, il se demande s'il ne pourrait pas intervenir dans les formations initiales pour expliquer le fonctionnement d'un club, les

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

relations entre les différents acteurs. Cette difficulté se rencontre finalement partout, dans la plupart des clubs mais aussi sur les stages de Ligue par exemple

10. Parole à Monsieur CARON Vincent.

Au 17 novembre, nous étions à 101 accompagnements effectués alors qu'à la même date la saison dernière nous en avons 96. Malgré la météo défavorable, cette augmentation est très positive. Pour le week-end à venir, 26 accompagnements ont été prévus, ce qui est un gros record.

Monsieur CARON Vincent est très actif, il passe beaucoup de temps au téléphone avec les accompagnateurs ce qui est un facteur déterminant du nombre d'accompagnements.

Au niveau des accompagnateurs, il est question d'étendre la fonction à des non arbitres comme les délégués par exemple, ce qui permet d'avoir un plus grand nombre d'accompagnateurs et donc de prévoir plus d'accompagnements.

Une formation accompagnateur a eu lieu le 9 novembre dernier où 25 étaient présents ce qui est un très bon chiffre et un rattrapage est prévu le 14 décembre prochain puisque cette formation est obligatoire pour les arbitres D1.

11. Parole à Monsieur HAUTIER Benjamin.

Monsieur HAUTIER Benjamin s'occupe du pôle espoir qui correspond à une sélection d'arbitres stagiaires de l'année passée qui ont un potentiel intéressant.

Ces jeunes sont vus par des arbitres en activité et nous comptabilisons 33 observations depuis le début de la saison avec 16 observations de séniors et 17 observations de jeunes. Pour certains, les observations sont déjà bouclées comme Nathan MARI et Yanis IDRISSE ; d'autres sont sortis du pôle espoir puisqu'ils ne sont pas assez disponibles ou n'ont pas le niveau.

Le nombre d'observations a souffert un peu à cause des reports de match suite aux intempéries

12. Parole à Madame LEVERNIER Morgane.

Madame LEVERNIER Morgane s'occupe de recevoir les rapports d'accompagnement, de leur remise en forme et de l'envoi de ces derniers aux arbitres stagiaires.

A ce jour, 46 rapports ont été reçus, 7 rapports sont attendus dont 1 qui date du 9 novembre pour lequel une relance a été faite et 6 qui datent du week-end du 16 novembre sans relance pour le moment. Les accompagnateurs envoient plutôt rapidement les rapports et les chiffres sont positifs.

Elle s'occupe également de l'envoi de mails anniversaires à tous les arbitres de District, un point qui permet de fidéliser ces derniers en leur apportant de l'importance. L'envoi a débuté au 1^{er} juillet 2019, 175 mails ont été envoyés depuis, 40 réponses ont été reçues ce qui est peu par

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

rapport au nombre d'envois mais les réponses sont sincères et montrent le grand intérêt de ces mails.

Monsieur ROUMIER Maxime fait un point sur un cas particulier d'arbitre. Les derniers rapports d'accompagnement reçus sont mauvais et une décision sera à prendre en collaboration avec la C.D.A. vis-à-vis de cet arbitre.

13. Parole à Monsieur BARRIERE Claude.

Monsieur ROUMIER Maxime commence par évoquer le cas de Madame SAINT MARTIN Naomi. En effet, étant arbitre de D1, elle se doit de faire trois accompagnements obligatoires. Lors de sa première désignation en tant qu'accompagnatrice, elle n'a pas rempli sa mission et l'arbitre stagiaire s'est retrouvé seul pour son premier match. Aussi, elle a quitté la formation accompagnateur avant la fin sans même prévenir ou s'excuser ; enfin elle ne s'est pas rendue au stage D1. Un point sera fait avec elle par Monsieur BARRIERE Claude.

Au niveau des féminines, une perte de trois filles est à constater mais deux autres sont en attente de validation de licence.

Un point satisfaisant est fait autour d'une arbitre féminine qui sera potentiellement présentable en JAF de par son sérieux, sa rigueur et ses compétences sportives.

En D1 féminine, nous comptabilisons trois arbitres et une quatrième pourrait être nommée début janvier sur les 14 qui existent en France.

14. Parole à Monsieur GRENIER Patrick, Président de CDA.

Monsieur GRENIER Patrick, Président de la C.D.A. évoque la complémentarité des deux commissions, notamment au niveau du suivi des arbitres, ce qui permet d'éviter les pertes, ce qui est très important pour avancer.

Monsieur ROUMIER Maxime rappelle que les écussons sont à donner aux arbitres stagiaires lors de la formation administrative.

Enfin, après une question posée par Monsieur SARDIN Lucas, il rappelle que les arbitres stagiaires sont désignés par la C.D.P.A.

15. Parole à Monsieur GAUDET Michel.

Il rappelle que c'est la deuxième année qu'il participe aux réunions de la C.D.P.A et qu'il est content que l'équipe fasse du très bon travail. Il espère, de ce fait, que cela continuera et que le nombre d'arbitres augmentera.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

16. Tour de table.

Monsieur HAUTIER Benjamin annonce qu'il est actuellement sur une liste pour les élections du District de la Dordogne et que si cette liste est élue, il quittera alors la Gironde avec une part de regrets.

Monsieur ZOLOTA Samir remercie Monsieur WAILLIEZ David d'avoir été présent ainsi que d'avoir une écoute plus qu'attentive et active ce qui montre un trait d'union important.

Monsieur ROUMIER Maxime clôture en remerciant tout le monde et en exprimant son plaisir de voir que les conditions de travail sont fantastiques.

La séance est levée à 21H30.

Maxime ROUMIER, Président de la C.D.P.A.

Morgane LEVERNIER, Secrétaire de séance.